



NAO 2022 DU 17 MAI 2022: LE COMPTE N'Y EST PAS !

Statuts	Niv.	Coef.	Population totale	1er mai 2022	Montant augmentation	soit fixe brut	% d'augmentation	
Empl.	I	120	0	1 645,58				
		130	286	1 645,58				
		140	395	1 645,58	40	1 685,58 €	2,430753898	
	II	150	165	1 645,58	50	1 695,58 €	3,038442373	
		160	680	1 645,58	55	1 700,58 €	3,34228661	
	III	170	26	1 645,58	70	1 715,58 €	4,253819322	
		190	11	1 695,05	50	1 745,05 €	2,949765494	
	TAM	IV	200	45	1 767,94	45	1 812,94 €	2,545335249
220			148	1 872,37	50	1 922,37 €	2,670412365	
V		230	38	1 921,11	50	1 971,11 €	2,602662003	
		240	0	1 973,32	35	2 008,32 €	1,773660633	
VI		250	16	2 029,02	40	2 069,02 €	1,971395058	
		260	58	2 098,64	50	2 148,64 €	2,38249533	
Cadres		VII	280	3	2 415,23	45	2 460,23 €	1,863176592
			290	0	2 585,64	50	2 635,64 €	1,933757213
	300		62	3 031,08	55	3 086,08 €	1,814534753	
	330		28	3 072,84	60	3 132,84 €	1,952591088	
	VIII	360	14	3 288,60	60	3 348,60 €	1,824484583	
		390	17	3 556,56	65	3 621,56 €	1,827608701	
		420	5	3 824,52	70	3 894,52 €	1,830295044	
	IX	450	23	4 677,12	80	4 757,12 €	1,710454297	
		500	0	5 533,20	100	5 633,20 €	1,807272464	
		550	6	6 096,96	100	6 196,96 €	1,640161654	

Pour la **CGT** le compte n'y est pas. En effet, dans le cadre des NAO l'ensemble des Organisations Syndicales dans le cadre d'une intersyndical ont revendiqué **une augmentation de salaire de 200 euros pour l'ensemble des salariés.**

La proposition de la Direction est d'autant plus honteuse que les plus grosses augmentations concerneraient les cadres, creusant encore plus l'inégalité déjà flagrante.

Nous ne sommes pas dupes, et nous avons compris que cette « proposition » n'est qu'une tentative pour déstabiliser **l'intersyndicale** créée dans le cadre de cette négociation.

Face à la direction la CGT a affirmé son désaccord d'exclure les salariés dits « Ex-Techcity » des négociations en rappelant qu'ils en avaient déjà été évincés en 2019 !

En fin de réunion, la Direction a déclaré qu'elle réfléchirait à une proposition dans ce sens et qu'elle nous tiendrait informés.

Depuis des années la CGT réclame une vraie reconnaissance financière eu égard à l'évolution des métiers de Conseiller client et de Responsable d'Equipe.

Le Groupe TELEPERFORMANCE a une situation financière saine puisqu'en 2021 le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 7115 millions d'euros et un résultat net de 557 millions d'euros. Par voie de conséquence, l'assemblée générale des actionnaires du 14 avril 2022 a voté l'augmentation du dividende qui passe ainsi à 3.30 euros au lieu de 2.40 euros (58 730 600 actions). Donc oui, il est tout à fait possible d'augmenter les salaires.

L'inflation ne cesse d'augmenter et augmentera encore cette année et la Direction hésite encore sur une réelle hausse des salaires du collègue employé !

Les Organisations syndicales sont unanimes et exigent :

- **Augmentation de 200 euros pour tous les salariés ;**
- **Passage du ticket restaurant à 10 euros.**

Samira ALAOUI Déléguée Syndicale Centrale 06.69.77.11.52 samira.marot@gmail.com

Malika GHRIB Déléguée Syndicale Centrale Adjointe 06.47.09.81.27

malika.moussous@neuf.fr



[@CGT_TPF](https://www.twitter.com/CGT_TPF) (www.twitter.com/CGT_TPF)



[CGT Téléperformance France | Facebook](#)